

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**GFI INFORMATIQUE**

(Eurolist)

Par courrier du 7 août 2007, la société Itefin Participations (1) (sise 45 avenue Kléber, 75016 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 août 2007, par suite de l'acquisition d'actions GFI INFORMATIQUE sur le marché, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société GFI INFORMATIQUE et détenir, au 3 août 2007, 7 199 009 actions GFI INFORMATIQUE représentant autant de droits de vote (2), soit 15,24% du capital et des droits de vote de cette société (3).

- 
- (1) Contrôlée par le FCPR Apax France VII, représenté par sa société de gestion Apax Partners SA, et par Altamir Amboise SCA, représentée par Apax Partners & Compagnie Gérance SA.
  - (2) Cf. D&I 207C1743 du 6 août 2007 pour la détention au 3 août.
  - (3) Sur la base d'un capital composé de 47 243 013 actions représentant autant de droits de vote.
  - (3) Cf. aussi D&I 207C1760 du 7 août 2007.